



ADDENDA À LA SOUMISSION

Services architecturaux pour modernisation du milieu de travail de la CCN – Bureaux Lisgar

ES038

27 novembre 2023

ADDENDA No. 4

Les questions et réponses suivantes doivent être interprétés comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat :

- **Question 56:** Un consultant en ascenseurs n'a pas été inclus dans la liste des consultants requis. L'appel d'offres mentionne la nécessité d'un ULUL ou d'un ascenseur. Veuillez confirmer que nous devons inclure un consultant en ascenseurs dans notre soumission.

Réponse 56: Se référer à l'addenda 3, question 29.

- **Question 57:** Le bâtiment A étant un bâtiment classé au patrimoine et le bâtiment B ayant un caractère patrimonial, veuillez confirmer que l'architecte concepteur principal doit être accrédité par l'ACECP ou qu'un spécialiste du patrimoine doit être inclus parmi les consultants requis.

Réponse 57: Les exigences en matière de patrimoine pour l'équipe seront évaluées comme indiqué à l'appendice B, Exigences et évaluation des soumissions. Les accréditations et spécialisations appropriées seront notées et prises en compte dans la notation.

- **Question 58:** Veuillez préciser l'étendue des travaux d'assainissement du sol à inclure dans le cadre de ce projet. Veuillez confirmer si la portée de l'assainissement du sol et les recommandations d'exécution seront fournies par la CCN sur la base du rapport de l'enquête sur les substances désignées et des études géotechniques.

Réponse 58: Se référer à l'addenda 3, questions 28 et 43.

- **Question 59:** Le calendrier fourni dans l'appel d'offres ne laisse pas beaucoup de temps pour la préparation des documents de construction, il ne tient pas compte du temps nécessaire pour soumettre cinq (5) dossiers de conception différents, et il ne tient pas compte du temps nécessaire pour les estimations de coûts qui prennent généralement 3 semaines chacune pour être préparées une fois que les documents du consultant pour la phase sont terminés. Veuillez confirmer que le calendrier des étapes requis en vertu de la EÉS 5.5.2.c doit être préparé de manière à prendre en compte ces éléments ainsi que l'achèvement de la démolition, de l'assainissement et de la reprise en sous-œuvre à l'automne 2024.

Réponse 59: Les estimations de coûts seront remises 10 jours après la livraison des paquets de l'ÉP- Services d'avant-projet spécifiés. Il convient de noter que l'appel d'offres prévoit un maximum de 5 dossiers d'appel d'offres et que ces lots seront classés en fonction de l'ordre dans

lequel ils seront livrés, en coordination avec le maître d'œuvre. Le calendrier des étapes requis en vertu de la EÉS 5.5.2.c doit tenir compte des exigences de l'appendice A - Énoncé de projet, y compris la possibilité d'achever la démolition mineure, l'assainissement et les améliorations structurelles à l'automne 2024.

- **Question 60:** Dans la partie 5 de l'appel d'offres, point 5.3 Exigences relatives à la sécurité, le texte indique que 15 % des documents de construction devront être épurés et protégés. Il précise que "Tout les documents de cette catégorie...seront traités conformément à des procédures plus rigoureuses.....". Pouvez-vous préciser l'étendue des travaux inclus dans ces 15 % et les sous-consultants qui auront probablement besoin d'une cote Secret ? La CCN est-elle disposée à parrainer les sous-consultants pour qu'ils obtiennent une cote de sécurité plus élevée ? Dans l'affirmative, que se passera-t-il si l'habilitation (habilitation FSC de l'entreprise ou habilitation individuelle Secret) n'est pas accordée à temps pour la manipulation de documents aseptisés et protégés ?

Réponse 60: PARTIE 5 - Clauses du contrat subséquent, point 5.3 ainsi qu'appendice A, section 7.2.3. Sécurité et traitement des documents doit être modifiée comme suit :

Les exigences de sécurité pour ce projet sont les suivantes :

- a) Classification de la sécurité du projet : **Assaini et non classifié**. Cette classification s'appliquera à 100 % du projet, c'est-à-dire que tous les documents seront assainis conformément au protocole de la CCN et non classifiés, sans procédures rigoureuses de traitement des documents.
 - b) Niveau de contrôle de sécurité du consultant : **Fiabilité** au minimum, mais comme indiqué à la question 16 de l'addenda 2, une habilitation de sécurité de niveau **secret** est souhaitable pour l'accès au site sans escorte.
- **Question 61:** Pour la soumission et la présentation CCUDI, veuillez confirmer si l'équipe de consultants est responsable de la préparation de la soumission. Ou devons-nous simplement soutenir la préparation de la soumission/présentation par le CCN ?

Réponse 61: Les consultants prépareront et présenteront les exposés comme indiqué à l'appendice A, section 7.1.7. La CCN soutiendra ces préparations si nécessaire.

- **Question 62:** Veuillez préciser la portée de l'ameublement et de l'équipement pour les MA&E. L'équipe de consultants est-elle censée inclure l'achat de ces articles dans le cadre de son travail ?

Réponse 62: L'équipe de projet est censée inclure la spécification et l'acquisition de biens d'équipement conformément à l'appendice A : énoncé du projet.

- **Question 63:** À la page 12 de l'appel d'offres, section 2.2 Vision du projet et priorités de conception, il est souligné que la conception doit tenir compte des changements de vocation éventuels. Quels sont les changements de vocation éventuels ? Veuillez préciser ce que nous devrions prendre en compte.

Réponse 63: Il n'y a pas de changement d'usage immédiat à envisager dans le cadre de ce projet.

- **Question 64:** La page 17 de l'appel d'offres fait référence aux termes bureaux à aires "ouvertes" et "fermés". Veuillez confirmer que les termes "ouvertes" et "fermés" font référence à des postes de travail ouverts et non à des bureaux fermés.

Réponse 64: L'appendice A, section 3.1.3, mentionne les termes "ouvert" et "fermé" pour désigner les bureaux ouverts et fermés. Voir les figures 4 et 5 pour plus de détails sur les postes de travail ouverts et les bureaux fermés.

- **Question 65:** Pages 31 et 32 de l'appendice A Énoncé de projet, section 3.5.4 Paramètres de conception et rapports, point "d" - Veuillez confirmer quels sont les parties "saisonniers actuelles" auxquels il est fait référence et qui devraient être chauffés à 10°C pendant l'hiver. Lors de la présentation des travaux, il a été noté que les porches non chauffés étaient en cours de démolition.

Réponse 65: En référence à l'appendice A, section 3.5.4, il n'y a pas d'espaces saisonniers existants dans le cadre de ce projet.

- **Question 66:** Lors de la visite des lieux, il a été noté que les documents de construction devaient être conformes au Code national du bâtiment (CNB). Une demande de permis de construire auprès de la ville d'Ottawa a été identifiée comme une exigence, en supposant que l'inspection de la ville d'Ottawa sera effectuée pour l'occupation. Normalement, la ville d'Ottawa s'attend à ce que la demande de permis de construire soit conforme au Code du bâtiment de l'Ontario (CBO). Veuillez préciser l'intention et le code du bâtiment à respecter.

Réponse 66: Le projet respectera le code national de la construction, mais l'ensemble des permis municipaux devrait inclure les matrices CBO et CNB.

- **Question 67:** 5.5 2 c dans l'EÉS, veuillez confirmer que la structure de répartition des travaux ne doit inclure que les heures par tâche et aucun frais associé.

Réponse 67: Confirmé, la structure de répartition ne nécessite pas de frais.

- **Question 68:** Existe-t-il des plans de construction des services existants pour le site qui puissent être examinés ?

Réponse 68: Une enquête indiquant les services du bâtiment seront fournis lors de l'attribution du contrat.

- **Question 69:** Un test de débit des bouches d'incendie sera-t-il nécessaire pour l'élaboration de l'analyse de la pression de l'eau ? Ou bien les données sur la pression seront-ils mis à la disposition du consultant ? Si un test de débit de bouche d'incendie est nécessaire, le testeur a-t-il également besoin d'une autorisation de fiabilité ?

Réponse 69: Un test de débit des bouches d'incendie sera nécessaire car la dernière analyse des conduites d'eau a été réalisée en 2013 pour le site. Le testeur de débit d'hydrant devra obtenir une habilitation de sécurité de fiabilité.

- **Question 70:** Le point 3.3.2c de l'appendice A indique qu'une analyse de la capacité en aval est nécessaire pour l'égout pluvial. Jusqu'où l'analyse en aval doit-elle aller ? Une analyse d'inondation est-elle également nécessaire ? L'analyse de la capacité en aval est-elle nécessaire si les eaux pluviales du site sont contrôlées à des niveaux égaux ou inférieurs à ceux d'avant le développement ?

Réponse 70: Une analyse de la capacité en aval est requise (sans égard aux débits avant le développement) pour l'égout pluvial jusqu'aux raccordements municipaux dans l'emprise de la ville et/ou l'exutoire sur la propriété de la CCN. De plus, il faudra coordonner avec la Ville l'identification et la coordination des raccordements à l'égout pluvial à l'intérieur de l'emprise (c.-à-d. les chemins Dufferin et Lisgar). Une analyse des inondations est nécessaire.

- **Question 71:** Sur la base des informations fournies dans l'appel d'offres et lors de la visite des lieux, il apparaît que la portée de la conception schématique, le phasage, le calendrier et les coûts nécessitent tous un effort important pour établir l'orientation et la portée du projet. Il a été noté lors de la visite du site que de nombreux aspects "seront déterminés au cours de la conception", ce qui ne permet pas d'établir un prix équitable. C'est pourquoi nous demandons à la CCN d'envisager de réduire le champ d'application à la conception schématique uniquement pour cet appel d'offres.

Réponse 71: L'appel d'offres doit inclure tous les aspects de la portée du projet tels qu'ils sont détaillés à l'appendice A : Résumé du projet.

- **Question 72:** Étant donné que le budget de construction ne sera communiqué qu'après l'attribution du marché, la CCN peut-elle confirmer qu'elle croit comprendre que ce projet de rénovation se chiffrera à plusieurs millions de dollars ?

Réponse 72: Un budget d'ordre de grandeur a été élaboré, qui reflète la portée et la complexité de ce projet tel qu'il est décrit à l'appendice A et lors de la visite obligatoire du site, et qui inclut les risques et les imprévus appropriés.

- **Question 73:** Selon le point 10.1 Service d'avant-projet : "La conception globale de l'équipe de conception doit être suffisamment avancée à l'étape d'achèvement de 66 % de l'AP pour amorcer la préparation des DC essentiels pour l'édifice de base. Les DC de l'édifice de base dont le DTC établit la priorité doivent intégrer les commentaires ou les directives issus des processus d'approbation de l'AP achevé à 100 %."
 - a. Nous aimerions suggérer que la CCN détermine les lots de conception au cours de la conception schématique ou au cours de l'étape 33% de l'AP - 66% de l'AP est trop tard. L'établissement de ces lots à un stade plus avancé de la conception entraîne des retards, des reprises et des coûts supplémentaires.
 - b. Veuillez préciser si des ensembles de dessins distincts seront nécessaires pour chaque paquet de conception.
 - c. Veuillez confirmer qu'un directeur de la construction sera intégré à la conception schématique.

Réponse 73: Un directeur de la construction sera engagé lors de la phase de conception schématique et les stratégies de développement durable seront établies à ce moment-là. Les consultants doivent prévoir la livraison de plusieurs lots afin de faciliter l'exécution séquentielle, comme décrit à l'appendice A, section 1.3.5.

- **Question 74:** Selon 3.5.5 : "L'édifice n'a pas besoin d'un système d'extinction automatique". Veuillez confirmer le fondement de cette déclaration.

Réponse 74: Le consultant doit valider cela par une analyse complète du code du bâtiment.

- **Question 75:** Selon 3.6 Électricité : Veuillez confirmer que les nouveaux bâtiments ne seront pas alimentés par une alimentation de secours.

Réponse 75: Le consultant doit valider cela par une l'analyse complète du code du bâtiment.

- **Question 76:** La CCN peut-elle fournir un calendrier provisoire complet, y compris la durée de la construction, afin de permettre une tarification équitable ?

Réponse 76: Se référer à l'addenda 2, question 14.

- **Question 77:** Conformément à la section 1.2.3 Jalons : Il n'y a pas de temps alloué pour la révision par le client après la soumission des livrables CS et l'AP - pouvez-vous confirmer si les soumissionnaires doivent supposer des périodes de révision de deux semaines ?

Réponse 77: Supposez une période de révision par le client de 2 semaines pour les produits livrables de conception schématique et d'élaboration du projet.

- **Question 78:** Veuillez confirmer si l'équipe de consultants (consultant en coûts) doit fournir le coût du cycle de vie.

Réponse 78: Une analyse du coût du cycle de vie sera nécessaire dans le cadre de la stratégie de conception durable, comme indiqué à l'appendice A, section 9.4.2 (d)&(e).

- **Question 79:** Veuillez confirmer si les finitions des toits existants (bardeaux d'asphalte) doivent être remplacées à l'identique, ou s'il est prévu, si les recherches historiques révèlent que les finitions d'origine étaient autres (métal, ardoise, etc.), de revenir aux matériaux d'origine.

Réponse 79: La nouvelle finition de la toiture sera étudiée en plus de détail tout au long de la conception schématique et de l'élaboration du projet.

- **Question 80:** Section 1.1 - veuillez confirmer le niveau de détail (LOD) auquel le modèle REVIT a été créé.

Réponse 80: Le niveau de détail (LOD) du modèle REVIT est LOD 200 (géométrie approximative) pour le bâtiment A et le bâtiment B (architecture uniquement). Les bâtiments adjacents sur le site sont modélisés au LOD 100 (conceptuel).

- **Question 81:** La section 1.3.1 indique que les services de mise en service seront engagés séparément. La supervision / la révision des activités de mise en service sera-t-il un service requis de la part de l'équipe de consultants ?

Réponse 81: Les services de mise en service seront assurés par un tiers, en dehors du champ d'application de ce projet.

- **Question 82:** Section 4.2 Expertise additionnelle : Il ne semble pas y avoir d'étendue de travail clairement définie pour le spécialiste de la sécurité indiqué à la section 3 de l'énoncé de projet. La CCN pourrait-elle fournir un aperçu des attentes à l'égard de ce consultant afin que les promoteurs puissent obtenir une proposition d'honoraires appropriée de la part du sous-consultant pour ce travail ?

Réponse 82: Le spécialiste de la sécurité n'est plus un consultant/spécialiste requis. Se référer à la question 60.

- **Question 83:** Section 7.1.2 :
 - Veuillez confirmer si un atelier sur l'analyse de la valeur au stade du DC est nécessaire pour chaque lot de conception ou si un seul atelier sera organisé pour tous les lots en même temps.
 - Les ateliers d'ingénierie de la valeur sont indiqués aux stades du DC et de la construction, ce qui est plutôt tardif dans le processus de conception. Si des modifications importantes doivent être apportées aux documents contractuels de conception et de construction à la suite de l'atelier, la CCN considérera-t-elle ce travail comme des services supplémentaires de la part de l'équipe de consultants ?

Réponse 83: Supposez deux ateliers d'analyse de la valeur, comme indiqué à l'appendice A, section 7.1.2, avec un calendrier à déterminer avec le directeur de la construction et la CCN. Si des modifications importantes doivent être apportées aux documents contractuels de conception/construction, la CCN considérera ce travail comme des services supplémentaires.

- **Question 84:** Section 13. Il ne semble pas y avoir d'exigence concernant des réunions régulières avec le maître d'oeuvre pendant la période de construction. Veuillez confirmer si l'équipe de consultants doit prévoir des réunions bihebdomadaires, virtuelles ou en personne.

Réponse 84: Se référer à l'appendice A : section 7.1.2, en notant que les réunions de construction auront lieu toutes les deux semaines.

- **Question 85:** Section 13. Il semble que l'équipe de construction ne doive procéder qu'à un examen mensuel régulier de l'état d'avancement des travaux, au lieu d'un examen bihebdomadaire, ce qui serait plus habituel pour ce type de projet. Veuillez confirmer que notre compréhension de cette exigence est correcte.

Réponse 85: Se référer à question 84.

- **Question 86:** Section 14, point 5 : Veuillez confirmer que c'est la CCN, et non l'équipe de consultants, qui doit prendre en charge les coûts nécessaires à l'enregistrement et à la certification pour BCZ-Design et BCZ-Performance. Si ce n'est pas le cas, la CCN fournira-t-elle un montant d'allocation/de déboursement basé sur les coûts actuels plus l'indexation prévue.

Réponse 86: Se référer à l'addenda 3, question 42.

- **Question 87:** Section 15.3 Résumé des produits livrables : le tableau indique qu'une estimation de catégorie A est requise après la soumission de l'AP à 99 %, mais une estimation de catégorie A est également incluse dans les services de DC. Veuillez confirmer que l'équipe de consultants n'est chargée de fournir l'estimation de catégorie A que pendant la phase de l'AP du projet.

Réponse 87: Se référer à l'addenda 3, question 19.

- **Question 88:** Addenda 1, conseils en estimation de coûts, veuillez préciser quelles informations la CCN souhaite que nous incluions pour les services de conseils en estimation de coûts (tierce partie) car ce n'est pas mentionnée dans l'appendice B "Exigences et évaluation de soumission".

Réponse 88: La CCN n'a pas défini de critères spécifiques pour le consultant en coûts au-delà du fait qu'il s'agit de sous-consultants obligatoires.

- **Question 89:** En ce qui concerne l'expérience des sous-consultants clés, pouvez-vous confirmer si les projets peuvent être en phase de conception ? Ou si une déduction de points sera appliquée ?

Réponse 89: Se référer à l'addenda 3, question 36.

- **Question 90:** L'un des principaux objectifs du projet est-il de réaliser une mise à niveau sismique des bâtiments existants ? Une évaluation et une mise à niveau sismiques sont-elles prévues ou l'évaluation se limite-t-elle aux charges gravitaires dues au changement d'utilisation ? Si une mise à niveau sismique est prévue, peut-on supposer qu'une conception détaillée pour la mise à niveau sismique est exclue du contrat de base et qu'elle sera ajoutée au contrat pendant la conception sur la base des résultats de l'évaluation ?

Réponse 90: Voir l'appendice A, sections 3.4 et 10.4.7. Le consultant doit valider les exigences d'amélioration structurelle requises par le biais d'une analyse complète du code du bâtiment. S'il est déterminé qu'une mise à niveau sismique est nécessaire, la CCN considérera ce travail comme des services supplémentaires.

- **Question 91:** Existe-t-il des rapports concernant les "fondations instables en moellons" du bâtiment A et la structure du toit du bâtiment B nécessitant des réparations / la détérioration du sol et des murs du sous-sol en béton ?

Réponse 91: Des rapports sur l'état des bâtiments seront fournis lors de l'attribution du contrat, ainsi qu'une vidéo des fondations en moellons du bâtiment A.

- **Question 92:** En ce qui concerne l'appendice A, section 3.4.1 "Concevoir les systèmes d'étalement temporaires...". La pratique industrielle du soutien temporaire requis pour la construction est du ressort de l'ingénieur de l'entrepreneur, l'ingénieur structurel fournissant une spécification de performance à laquelle l'entrepreneur doit se conformer. Veuillez confirmer qu'il n'est pas demandé à l'ingénieur structurel de réaliser une conception détaillée des supports temporaires/de l'étalement.

Réponse 92: Il n'est pas demandé à l'ingénieur structurel de réaliser une conception détaillée des supports temporaires/de l'étalement.

- **Question 93:** Veuillez fournir une estimation de la durée de la construction pour que tous les soumissionnaires prévoient le même nombre de réunions de construction bihebdomadaires, l'examen du site et tout autre élément dépendant du calendrier de construction.

Réponse 93: Se référer à l'addenda 2, question 14.

- **Question 94:** Appendice A, page 65 de 80 : Pourriez-vous préciser le type de systèmes de sécurité requis pour le projet afin de vous assurer que tous les soumissionnaires incluent le niveau d'effort approprié. Par exemple, la détection des intrusions, la vidéosurveillance, les systèmes d'accès par carte sont-ils nécessaires et doivent-ils être intégrés aux systèmes existants du campus dans le cadre de la mission du consultant ?

Réponse 94: Se référer aux questions 60 et 82.

- **Question 95:** Appendice A, page 65 de 80 : Pourriez-vous préciser le type/l'étendue des systèmes TI requis pour le projet afin de garantir que tous les soumissionnaires incluent le niveau d'effort approprié.

Réponse 95: Voir l'appendice A, section 9.4.8 Électricité. Les exigences du système informatique doivent inclure l'emplacement des boîtiers de communication, qui doit être coordonné lors de la conception. Les conduits doivent aller de la boîte d'encastrement à la salle informatique. L'acheminement des conduits doit être déterminé lors de la conception. Un consultant informatique distinct fournira les exigences d'aménagement dans le cadre d'un contrat distinct.

- **Question 96:** Appendice A : Énoncé de projet 7.2.3 Sécurité et traitement des documents : "Cette classification concernera environ 15 % du projet. Tous les documents de cette catégorie seront épurés selon le protocole de la CCN, puis on leur attribuera la cote Secret. Ils seront traités conformément à des procédures plus rigoureuses qui seront confirmées par la Sécurité de l'entreprise de la CCN. Les employés travaillant sur la portée plus rigoureusement classifiée des travaux, y compris les sous-consultants, devront posséder la cote de sécurité de niveau Secret."

Comme il a été indiqué qu'il s'agissait de documents "épurés" et non "protégés", veuillez confirmer qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer le travail ou de le stocker dans une pièce sécurisée, ni de travailler sur des ordinateurs ou des technologies de l'information sécurisés, et que le personnel disposant d'une habilitation de sécurité de niveau Secret peut utiliser les serveurs normaux de l'entreprise et les ordinateurs normaux des employés pour fournir ces documents.

Réponse 96: Se référer aux questions 60 et 82.

Emilie Scheckman
Agente Principale de Contrats
Services d'approvisionnement
Direction des services généraux